

CANNABIS

Par **Profil supprimé** Posté le 05/10/2015 à 02h31

Bonjour à tous j'ai 43a , addict au cannabis depuis 27a ajouté a ça une incapacité respiratoire de 44% et après plusieurs tentatives pour arrêter j'ai besoin d'aide , et d'en parler surtout merci d'avance pour vos réponses .

4 RÉPONSES

Profil supprimé - 05/10/2015 à 21h55

Salut Francki, je suis un peu dans le même cas, avec ce dilemme de devoir s'arrêter parce qu'on met notre santé en péril. J'essais parce que je suis pleine de bonne volonté et que je veux pas crever trop tôt mais ce plaisir empoisonné quelque part m'attire toujours. Et tu en es où?

Profil supprimé - 06/10/2015 à 14h45

Bonjour, moi je fume depuis deux ans j'essaie d'arrêter mais c'est tellement dure. Cela fait deux jours que je n'ai pas fumer, j'arrive pas a manger ni a dormir, comme tu l'a dit tornade ce plaisir empoisonné

Profil supprimé - 07/10/2015 à 07h11

Salut francki. , je suis dans meme cas que toi atteint d une maladie qui m'oblige a arreter mais j'y arrive pas... En tout cas courage si tu veu en parler n hésite pas ^^

Moderateur - 09/10/2015 à 16h57

Bonjour à tous,

Il est souvent plus difficile d'arrêter le cannabis parce qu'on est obligé que de l'arrêter parce que cela serait un désir personnel. Si vous n'y arrivez pas je vous conseille de prendre contact avec un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (Csapa) qui vous aidera à faire le point et à mûrir la décision d'arrêter. La pilule est moins amère quand on a choisit de l'avalier et qu'on se dit que cela passera vite !

Vous trouverez les coordonnées d'un Csapa proche de chez vous en utilisant notre rubrique "Adresses utiles" (cf. la carte de France stylisée dans la colonne de droite ci-contre).

Il semblerait que le plus dur avec l'arrêt du cannabis soit l'envie d'en reprendre. Pourtant, si on est au clair avec son objectif de ne plus fumer, qu'on sait pourquoi on le fait et qu'on en attend des bénéfices, alors cette envie diminue assez rapidement à un niveau gérable. La fréquentation d'un Csapa ou d'un médecin permet aussi de s'attaquer aux autres symptômes qui seraient gênants comme l'insomnie et l'anxiété. En d'autres termes les aides existent, y compris pour les fumeurs de cannabis !

Les consultations en Csapa sont gratuites.

Cordialement,

le modérateur.
